

# HONORAIRES

## TRANSACTION

### Montants

### Honoraires TTC

Jusqu'à 100 000 euros net vendeur	10 % TTC
De 100 001 net vendeur à 300 000 euros net vendeur	7 % TTC
De 300 001 net vendeur à 400 000 euros net vendeur	6 % TTC
Prix net vendeur supérieur à 400 001 euros net vendeur	5 % TTC
Locaux commerciaux et terrain	10% TTC
honoraires minimum 5 000 euros	
Avis de valeur	180,00 € TTC
<b>Ce barème sera respecté sauf cas exceptionnel d'accord entre les parties</b>	

Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat confié par le vendeur ou le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux.

## GESTION

### Montants

### Honoraires

HONORAIRE DE GESTION	6 % HT du loyer CC
ASSURANCE LOYERS IMPAYES	3 % TTC du loyer CC

\*actualisé le 01/04/2017

Gestion sous-traitée par SARL MAC-IMMO Gardanne

**BAREME HONORAIRES LOCATION DE LOCAUX MEUBLES OU NON MEUBLES  
A USAGE DE RESIDENCE PRINCIPALE OU MIXTE**

**NEGOCIATION ET ENTREMISE à la charge exclusive du bailleur: 200,00 €**

**VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE ET HONORAIRES DE REDACTION DE BAIL:**

Jusqu'à 70 m <sup>2</sup>	10 € / m <sup>2</sup> (à la charge du bailleur) 10 € / m <sup>2</sup> (à la charge du locataire)
De 71 à 100 m <sup>2</sup>	7 € / m <sup>2</sup> (à la charge du bailleur) 7 € / m <sup>2</sup> (à la charge du locataire)
A partir de 101 m <sup>2</sup>	5 € / m <sup>2</sup> (à la charge du bailleur) 5 € / m <sup>2</sup> (à la charge du locataire)

**HONORAIRES DE REDACTION D'ETAT DES LIEUX:**

3 € / m<sup>2</sup> (à la charge du bailleur)

3 € / m<sup>2</sup> (à la charge du locataire)